



Regularisation apres 10 ans en france

Par **bradin**, le **03/03/2011** à **20:09**

Bonjour, rnje suis marocain,entree en france en 1998 avec un visa touristique ;.N'ayant pas de preuves probantes des deux premieres année ;j'ai deposer dans un premier temps une demande de regularisation par le travail ;celle ci a ete refusé ;ensuite j'ai attaquer ce dernier au TA qui demander un reexamen ;malleureusement un deusieme refus que j'ai attaquer aussi au TA . Aujourd'hui je me suis presenter a la prefecture de paris suite a leur convocation , on m'a delivéré un récépissé qui expire en juin 2011 et ils m'ont dit que je passerai devant la comission de titre de sejour ;et avec ce récépissé on m'a donner aussi un RDV pour le debut de mois de Mai ;.Je voulais savoir comment ça va se passer et est ce qu'il ya un espoir d'avoir un titre de sejour;.Merci cordialement bradin